

*Question présentée par le député :*

*M. Daniel Sormanni*

*Date de dépôt : 15 juillet 2020*

## **Question écrite urgente**

### **Nouveaux marquages routiers, suppressions de places de parking et ondes vertes**

Depuis plusieurs semaines, l'Etat et la Ville de Genève ont pris l'initiative de marquages fantaisistes, visant à installer de nouvelles pistes cyclables et de nouvelles zones de rencontre avec des couleurs non autorisées.

Ces décisions ont entraîné la suppression de nombreuses places de parking dans les zones ayant fait l'objet de ces marquages, mais également dans certaines autres zones.

De plus, les feux de signalisation ont été complètement désynchronisés, entraînant d'importants ralentissements, bouchons et pollution.

D'où mes questions, dont l'urgence s'explique d'elle-même :

- 1. Sur quelles bases juridiques ces marquages routiers ont-ils été effectués, vu qu'il ne s'agit aucunement d'arrêtés urgents COVID-19, contrairement aux panneaux installés sur la voie publique ?*
- 2. Sur quelles bases juridiques les places de parking ont-elles été supprimées ?*
- 3. Sur quelles bases juridiques les ondes vertes ont-elles été modifiées ou supprimées ?*
- 4. L'OFROU a-t-il été consulté au préalable, par qui et à quelle date ?*
- 5. A quel échelon hiérarchique ces différentes décisions ont-elles été prises au niveau cantonal ?*
- 6. Quels sont les coûts engendrés pour le canton par ces décisions et les mesures correctives qui s'en sont suivies ?*

Dans l'attente de vos explications, recevez, Monsieur le conseiller d'Etat, mes salutations distinguées.